

Séance du 12 février 2015

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 6 février 2015, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoint ; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Mme Chabaud-Nadin, M. Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Candillier, Belbaraka, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Juzan à Mme Durruty, Mme Aragon à M. Etcheto.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

Mme Martin-Dolhagaray présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : EDUCATION ET VIE SOCIALE – Demande de subvention auprès du Réseau Appui Parents au titre du Programme de Réussite Éducative.

La commune de Bayonne a signé avec l'Etat un programme de réussite éducative dans le cadre de la politique de la ville, programme qui vise à donner leur chance aux enfants et aux adolescents de Bayonne rive droite ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur réussite, et à accompagner ceux qui présentent des signes de fragilité ou de décrochage scolaire.

Les actions proposées dans le cadre de ce programme doivent permettre aux enfants et aux adolescents de s'épanouir dans tous les domaines de leur vie (scolarité, loisirs, sports et culture, santé ...), de réussir leur scolarité et de développer leurs compétences personnelles et sociales.

L'objectif est d'accompagner de façon plus personnalisée, environ 120 enfants et adolescents par an.

Des actions sont également prévues à destination des parents pour les accompagner dans leur fonction parentale. Pour amplifier cette dimension d'accompagnement des familles, la ville de Bayonne sollicite trois subventions auprès du Réseau Appui Parents (RAP) au titre de l'année 2015.

Les aides ainsi obtenues, complémentaires à celles déjà mobilisées (Etat, GIP DSU, CAF...), permettront de développer ces actions vers de nouvelles familles, en s'appuyant sur les principes suivants de la Charte des Initiatives Réseau Appui Parents :

- valoriser prioritairement les rôles et compétences des parents,
- favoriser la relation entre les parents,
- privilégier les supports où les parents sont présents et s'impliquent,
- prendre appui sur le réseau mobilisable et compétent.

Sont concernées par ces demandes, les actions suivantes qui mobilisent largement les parents :

- Les Clubs Coup de Pouce langage Cla pour 20 enfants de grande section de maternelle : aide sollicitée de 6 000 € pour un budget de 16 000 €, avec une participation de la Ville de Bayonne de 6 500 €.
- L'accompagnement socioéducatif des familles d'enfants de moins de 3 ans des Hauts de Bayonne et de La Citadelle : aide sollicitée de 1 000 € pour un budget de 9 200 €, avec une participation de la Ville de Bayonne de 3 000 €.
- Les actions de formation et de qualification en direction des parents relais : aide sollicitée de 1 000 € pour un budget de 4 200 €, avec une participation de la Ville de Bayonne de 1 500 €.

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à solliciter ces subventions, auprès du Réseau Appui Parents, et à signer tous documents utile

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.